



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES  
Tenue le lundi 11 septembre 2023 à 19 h  
À la librairie Flottille artisan·e·s libraires

MEMBRES PRÉSENT.E.S (voir la liste annexe)

#### 1. Ouverture de l'assemblée

Le vice-président, Jeannot Gagnon, ouvre la première assemblée générale annuelle de la librairie Flottille artisan·e·s libraires et souhaite la bienvenue aux membres présents.

#### 2. Élection d'un·e président·e et d'un·e secrétaire de l'assemblée

Suivant la recommandation faite par le conseil d'administration, le vice-président se propose comme président de l'assemblée et suggère Marie-Andrée Arsenault comme secrétaire de l'assemblée.

Il est proposé par Laurène Janowsky  
et appuyé par Annie Bernard:

D'élire Jeannot Gagnon comme président de l'assemblée et Marie-Andrée Arsenault  
comme secrétaire de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

AGA-23-01-01

#### 3. Vérification de la légalité de l'assemblée

Le président de l'assemblée confirme la légalité de l'assemblée du point de vue de l'avis de convocation transmis par le biais du journal des membres en août, du quorum et de la date d'assemblée.

#### 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président de l'assemblée fait la lecture du projet d'ordre du jour de la première assemblée générale des membres.

##### 1. Ouverture de l'assemblée

2. Élection d'un·e président·e et d'un·e secrétaire de l'assemblée
  3. Vérification de la légalité de l'assemblée
  4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
  5. Présentation des états financiers
    - a. États financiers 2021-22
    - b. États financiers 2022-23
  6. Répartition des excédents
  7. Nomination d'un·e vérificateur·trice
  8. Présentation des rapports annuels
    - a. Rapport annuel 2021-22
    - b. Rapport annuel 2022-23
  9. Présentation du budget, des objectifs, priorités et projets pour l'année 2023-24
  10. Ratification des règlements généraux et du règlement d'emprunt
  11. Modification du règlement de régie interne concernant la composition du Conseil d'administration
  12. Élection au sein du Conseil d'administration
    - a. Désignation d'un·e président·e et d'un·e secrétaire d'élection
    - b. Mise en nomination et vote
  13. Période de questions et de suggestions de l'assemblée
1. Levée de l'Assemblée

Il est proposé par Léonard Aucoin:

D'adopter l'ordre du jour tel que lu.

Adopté à l'unanimité.

AGA-23-01-02

#### 5. Présentation des états financiers

Monsieur Stéphane Lapierre, de la firme Cyr Landry Lapierre CPA inc. présente les états financiers de la librairie pour les années 2021-2022 et 2022-2023.

- a. États financiers 2021-22
- b. États financiers 2022-23

Ces deux rapports apparaissent en annexe au présent procès verbal.

#### 6. Répartition des excédents

Ces deux années financières ne présentent aucun excédent. Le conseil d'administration devra décider comment seront gérés les futurs excédents de la librairie, outre le 5 000\$ de réserve.

#### 7. Nomination d'un·e vérificateur·trice

Danielle Lemay demande si, par question de transparence, Flottille a l'intention d'alterner les vérificateur·trice·s comme cela se fait dans d'autres entreprises. Mélodie Caron répond qu'un effort sera fait en ce sens, mais que peu de firmes offrent ce genre de services professionnels sur le territoire des Iles et qu'il est déjà ardu d'en trouver une qui accepte de nouveaux dossiers.

Sur recommandation du conseil d'administration,

Il est proposé par Léonard Aucoin  
et appuyé par Christine Arseneault-Boucher:

De désigner la firme Cyr Landry Lapierre CPA inc. comme vérificateur·trice pour les états financiers de la présente année financière.

Adopté à l'unanimité.

AGA-23-01-03

#### 8. Présentation des rapports annuels

La libraire responsable présente les rapports annuels de la librairie pour les années 2021-2022 et 2022-2023.

- a. Rapport annuel 2021-22
- b. Rapport annuel 2022-23

Ces deux rapports apparaissent en annexe au présent procès verbal.

Shana Paquette s'étonne du fait que l'agrément exige qu'il y ait plus de titres étrangers que québécois. Mélodie Caron confirme que c'est bien le cas.

Léonard Aucoin propose une motion de félicitations au conseil d'administration et à Mélodie Caron. Édith Grégoire seconde.

## 9. Présentation du budget, des objectifs, priorités et projets pour l'année 2023-24

La librairie responsable présente les objectifs, priorités et projets de la librairie pour l'année 2023-2024.

Léonard Aucoin demande ce que représentent les budgets des bibliothèques (municipale et scolaires) de l'archipel. Mélodie parle de 80 000\$, montant dont la coopérative pourrait espérer + ou - 50% une fois l'agrément obtenu.

## 10. Ratification des règlements généraux et du règlement d'emprunt.

Il est proposé par Roméo Déraspe,  
et appuyé par Léonard Aucoin:

De ratifier les règlements généraux et le règlement d'emprunt.

Adopté à l'unanimité.

AGA-23-01-04

## 11. Modification du règlement de régie interne concernant la composition du Conseil d'administration

Le conseil d'administration propose une modification du règlement de régie interne concernant la composition du conseil d'administration:

*CONSIDÉRANT que l'expérience vécue jusqu'à ce jour par la Coopérative démontre que le besoin en ressources humaines pour assurer la bonne opération de la librairie excédera difficilement 2 personnes équivalents temps plein, en sus la directrice,*

*CONSIDÉRANT qu'il y lieu de mieux refléter la présence des différentes catégories de membres (utilisateurs-trices, travailleurs, de soutien-individus et de soutien-organisations de même que la vocation de la coopérative, soit les services à ses membres utilisateurs-trices ;*

*EN CONSÉQUENCE, il y a lieu de*

*modifier l'article 5.5 du règlement de régie interne de la Coopérative en réduisant à un siège au lieu de deux la représentation prévue des membres travailleurs au sein du Conseil d'administration et d'ajouter un siège supplémentaire à la catégorie de membres utilisateur-ric-e-s, portant ce nombre à quatre sur sept. Le tableau présentant la répartition des sièges d'administrateur-ric-e-s sera modifié par le fait même et se lira dorénavant ainsi :*

<i>Classe de membres</i>	<i>Nb de siège(s)</i>
<i>Membres utilisateur·rice·s</i>	<i>4</i>
<i>Membres travailleurs et travailleuses</i>	<i>1</i>
<i>Membre de soutien-Individus</i>	<i>1</i>
<i>Membre de soutien-Organisations</i>	<i>1</i>

Avant de procéder au vote, Roméo Deraspe demande que l'on clarifie pour l'assemblée la distinction entre le membre de soutien et le membre utilisateur. L'information est précisée.

Il est proposé par Roméo Deraspe,  
et appuyé par Christiane Cyr:

De modifier le règlement de régie interne en réduisant à un siège au lieu de deux la représentation prévue des membres travailleurs au sein du Conseil d'administration et d'ajouter un siège supplémentaire à la catégorie des membres utilisateur·rice·s, portant ce nombre à quatre sur sept.

Adopté à plus de deux tiers des voix, voire à l'unanimité!

AGA-23-01-05

## 12. Élection au sein du Conseil d'administration

### a. Désignation d'un·e président·e et d'un·e secrétaire d'élection

Tel que recommandé par le conseil d'administration,

Il est proposé par Marie Aubin  
et appuyé par Christine Arseneault-Boucher:

Que Monsieur Léonard Aucoin agisse comme président de l'élection et qu'il soit assisté dans cette tâche par Marie-Andrée Arsenault.

Adopté à l'unanimité.

AGA-23-01-06

### b. Mise en nomination et vote

Le président de l'élection explique à l'assemblée la procédure.

- a. Le président appelle aux candidatures pour le poste de représentant des membres utilisateur·rice·s.

Carolanne Thériault propose Anthony Chiasson comme représentant des membres utilisateur·rice·s. Anthony Chiasson accepte sa mise en candidature.

Roméo Deraspe propose la fermeture des mises en candidature des représentants des membres utilisateur·rice·s. Cécile Théberge appuie la fermeture des mises en candidature.

Le président déclare élu par acclamation Anthony Chiasson comme représentant des membres utilisateurs de la coopérative de solidarité Flottille artisan·e·s libraires.

- b. Le président appelle aux candidatures pour le poste de représentant des membres de soutien individus.

Edith Grégoire propose Jeannot Gagnon comme représentant des membres de soutien individus. Jeannot Gagnon accepte sa mise en candidature.

Roméo Deraspe propose la fermeture des mises en candidature pour les membres de soutien individus. Cécile Théberge appuie la fermeture des mises en candidature.

Le président déclare élu par acclamation Jeannot Gagnon comme représentant des membres de soutien individus de la coopérative de solidarité sociale Flottille artisan·e·s libraires.

### 13. Période de questions et de suggestions de l'assemblée

Marie Aubin remercie les travailleurs et travailleuses de la librairie pour leur accueil toujours très humain.

Shana Paquette demande plus d'informations sur les événements organisés avec les auteur·rice·s invité.e.s à la librairie. Mélodie Caron les lui fournit.

### 14. Levée de l'Assemblée

Il est proposé par Roméo Deraspe:

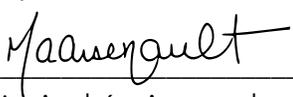
De lever la rencontre à 20 h 51.

Adopté à l'unanimité.

AGA-23-01-07

Signé (avec fierzé!) aux Îles de la Madeleine le lundi 11 septembre 2023.

  
\_\_\_\_\_  
(Jeannot Gagnon, vice-président)

  
\_\_\_\_\_  
(Marie-Andrée Arsenault, secrétaire)

Annexe - liste de présence

Nom	Prénom
Arsenault	Marie-Andrée
Arseneault-Boucher	Christine
Aubin	Marie
Aucoin	Léonard
Beaudet	Louise
Bernard	Annie
Caron	Mérodie
Caron	André
Chiasson	Anthony
Cyr	Marielle
Cyr	Christiane
Deraspe	Roméo
Doyle	Josiane
Fournier	Suzanne
Gagnon	Jeannot
Gauthier	Lucie
Grégoire	Édith
Harvut	Émilie
Hubert	Ulysse
Janowsky	Laurene
Jomphe	Maude
L'Ecuyer	Hugo
Lachance	Édith
Le May	Danielle
Leduc	Jacques
Leduc	Jasmin
Lepage	Sophie
Miousse	Jeanne d'Arc
Painchaud	Sonia
Paquette	Shana
Richard	Aline
Stouder	Micheline
Théberge	Cécile
Thériault	Karolanne